



DU 30 SEPTEMBRE AU 06 OCTOBRE

VOTEZ CGT

Issoire, le 14 septembre 2022

Du vendredi 30 septembre au jeudi 06 octobre 2022 vous allez élire pour les quatre prochaines années vos élu-e-s au Comité Social et Economique de Issoire. Ces nouveaux représentant-e-s du personnel auront en charge la gestion des œuvres sociales de l'entreprise sur les commissions non obligatoires que sont l'enfance, les colonies de vacances, la loisirs vacances, la culturelle, le sport, la sociale et les lois 1901.

Nous rappelons aux salarié-e-s que **c'est bien l'ensemble des élu-e-s du CSE qui gèrent les commissions de celui-ci de façon démocratique**. Dans chaque commission on retrouve des élu-e-s de chaque organisation syndicale CGT/FO/CFE-CGC et du personnel non élu. **Durant notre dernier mandat, TOUTES LES DECISIONS QUI ONT ETE PRISES DANS LES COMMISSIONS, ONT ETE VALIDEES PAR UN VOTE EN INSTANCE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE.**

Aux dernières élections en 2018 nous avons pris l'engagement de maintenir des œuvres sociales de qualité, de maintenir ce qui faisait l'adhésion d'une grande partie des ouvriers, ATAM et cadres de l'entreprise.

Malgré la pandémie et la baisse des dotations, nous avons réussi à tenir nos engagements.

A Issoire, la dotation des œuvres sociales est de **1,79%** de la masse salariale. Cette dotation durant le dernier mandat a été fortement impactée par le COVID, le chômage partiel et la baisse des effectifs (-120 CDI). Entre 2019 et 2022 nous avons perdu plus de **100 000€** de dotation par année, environ **400 000€ en trois ans** :

Année	Dotation 1,79 % masse salariale	Différence par rapport dotation 2019
2019	1 114 123€	
2020	943 944€	- 170 179€
2021	999 255€	- 114 868€
Prévisionnel 2022	1 000 000 €	- 114 123€

=> **Les enjeux du prochain mandat demeureront :**

L'AUGMENTATION DE NOTRE SALAIRE DE BASE pour augmenter la masse salariale (les primes n'augmentent pas la masse salariale) et des EMBAUCHES EN CDI pour remplacer les 120 départs qui ont impacté fortement les dotations.

Rappel : sur la dotation des œuvres sociales du CSE, la CGT même bien seule, a toujours demandé à la direction de maintenir en 2020/2021 et 2022 la dotation de 2019, qui a toujours répondu négativement.

Entre 2018 et 2022 notre organisation syndicale avait les présidences des commissions Enfance, loisirs vacances, colonies de vacances et sports, nous vous présentons le bilan de celles-ci.



La COMMISSION ENFANCE réunit toutes les fins d'année plus de 1000 enfants du personnel au spectacle de Noël, avec bonbons, barbes à papa, photos... Elle a été impactée par la pandémie, ce qui fait que nous avons remplacé en 2020 le spectacle de fin d'année annulé par le cirque en juin 2021. **Nous avons maintenu le bon Noël de 50€ et le bon layette pour les naissances.**

La COMMISSION LOISIRS VACANCES n'a pas pu mettre en place des tranches par revenus sur les locations de mobil-home suite à l'opposition en CSE des deux autres organisations syndicales. Elle n'a pas augmenté le coût pour le personnel des locations pleine saison, mi-saison et hors saisons, malgré les augmentations des prestataires de + de 8%. Pour information : en moyenne une location de mobil-home en pleine saison c'est 1000€ avec le CSE Constellium c'est 300€.



Elle a augmenté et renouvelé les destinations à 17, et mis en place un partenariat avec nos fournisseurs pour avoir des réductions.

Sur les chèques vacances, avec une dotation à la baisse, nous avons baissé de 35€ la participation des salarié-e-s en 2021 et 2022. Suite à la baisse de la dotation DE LA DIRECTION, nous avons diminué de 100€ celui-ci en 2021, mais nous avons attribué à chacune et chacun 100€ de chèque exceptionnel. En 2022, les élu-e-s CSE ont fait le choix de remettre le chèque vacances à 400€ en piochant 133 000€ dans la réserve.

SUR LE PROCHAIN MANDAT SI NOUS SOMMES MAJORITAIRES NOUS TRAVAILLERONS SUR DES TRANCHES POUR LES LOCATIONS DE MOBIL-HOME ET REVERRONS A LA HAUSSE CELLES DES CHEQUES VACANCES.



Le COVID a fortement pénalisé la COMMISSION COLONIES qui envoie en séjours en France et en Europe 250 enfants l'hiver et plus de 400 l'été. Les séjours d'été 2020 et d'hiver 2021 ont été annulés mais aujourd'hui les choses reviennent à la normale, avec le retour des colonies en Europe dans un premier temps.

Là aussi nous n'avons pas augmenté les tarifs pour les familles en hiver et en été, alors que les organismes et

les transporteurs ont augmenté les leurs.

Les parents paient pour leurs enfants 16€ par jour en France, 30€ en Europe et pour le permis de conduire. Les familles prennent en charge de 20 à 30% du coût des séjours, le CSE de 70 à 80%. Un séjour coûte en moyenne 650€ pour l'hiver et 1430€ pour l'été, 2030€ pour le permis.

La COMMISSION SPORT, comme beaucoup de clubs en particulier les petits, a très mal vécu la pandémie entre 2020 et 2021. Malgré tout, nous avons pu proposer au personnel, des vols en parapentes, des forfaits ski, une sortie rugby à Clermont-FD, celle prévue pour le foot à St-Etienne a été annulée pour cause de huis clos, un grand prix moto et une sortie Karting pour le personnel de WE et de semaine.



Concernant les œuvres sociales vous pouvez nous refaire confiance pour gérer au mieux l'argent du CSE, VOTRE argent, de façon démocratique comme durant le dernier mandat qui se termine.

La CGT s'engage, comme en 2018, à MAINTENIR CE QUI EXISTE, A L'AMELIORER si nous pouvons le faire.

Nous ne vous promettons pas des choses, qui, sans un bon budget, sont irréalisables, CAR VOUS L'AVEZ BIEN COMPRIS, SANS AUGMENTATION DE NOTRE SALAIRE, SANS AUGMENTATION DES EFFECTIFS EN CDI, IL N'Y AURA PAS D'AUGMENTATION DU BUDGET DES ŒUVRES SOCIALES.